



Bureau Zonal – 2^{ème} Région - (Nord – Pas-de-Calais – Picardie)

CITE ADMINISTRATIVE (14^{ème} étage) - 175 RUE GUSTAVE DELORY - 59012 LILLE CEDEX

Tél. 03 20 52 24 24 – Fax. 03 20 88 39 41

Web : <http://region-lille.alliancepn.fr/>

A diffuser au plus grand nombre!!!

DECLARATION DE MEDECIN TRAITANT POUR VOS ENFANTS AVANT LEURS 16 ANS

***Attention collègues
DANGER!!!***

Afin d'éviter de vous trouver dans une situation plus qu'embarrassante comme l'est un de nos adhérents membre d'une mutuelle, vous avez l'obligation de rédiger une déclaration de médecin traitant pour chacun de vos enfants avant leurs 16 ans (imprimé qui devrait vous être envoyé par votre centre de mutuelle dans les délais impartis).

Pensez à exiger ce document et surtout retournez le à votre centre de mutuelle avant les 16 ans de votre enfant sinon vous constaterez que les parts mutuelles de tous vos examens médicaux ne vous seront plus remboursées.

Nous avons fait un sondage local et aucun collègue n'est informé de cette obligation.

Nous diffusons l'information en lieu et place des mutuelles afin que vos droits fondamentaux d'accès aux soins et surtout à leurs remboursements soient respectés.

ALLIANCE Police Nationale : vous informer et vous défendre!

Le 19-05-2011